

# PROCÈS VERBAL DE SÉANCE

## SÉANCE DU 23 JANVIER 2024

L'an deux mil-vingt-quatre le vingt-trois janvier à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Sammarçolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mme BERTON Lysiane, Maire.

### **Présents :**

BERTON Lysiane, BODIN Bertrand, REIGNIER Michaël, CASSEGRAIN Brigitte, BOURREAU Chantal, ROY Céline, ROY Laurence, DECHEZELLES Fabien, LEMAITRE Geoffrey,

### **Absents :**

ARCHAMBAULT Philippe a donné procuration à BOURREAU Chantal, BELOBRK Mickaël, COURTIN Stéphanie, SAINT MARD Joëlle, DERISSON Gaylord, GUYON Franck

Nombre de conseiller	en exercice	présents	absents	procuration	Votants
	15	09	5	1	10

Mme le maire constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : BOURREAU Chantal

### **ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**

- **ELECTION SÉNATORIALE DU 17 MARS 2024** - Désignation des délégués titulaires et suppléants

### **DÉLIBÉRATION PRISE LORS DE CETTE SÉANCE**

**2024\_01\_01 ELECTION SÉNATORIALE 17 MARS 2024 - ELECTION DES DÉLÉGUÉS**

**ELECTION SÉNATORIALE DU 17 MARS 2024** - Désignation des délégués titulaires et suppléants

Vu le code électoral,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Décret n° 2024-9 du 5 janvier 2024 portant convocation du collège électoral pour l'élection d'un sénateur dans le département de la Vienne,

Vu l'arrêté préfectoral n°2024-DC/BER-032 en date du 10 janvier fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués à désigner pour l'élection d'un sénateur de la Vienne le dimanche 17 mars 2024,

Madame le maire indique que les membres du bureau sont constitués par les deux membres les plus âgés ainsi que les deux membres les plus jeunes :

- CASSEGRAIN Brigitte
- ROY Laurence
- LEMAITRE Geoffrey
- ROY Céline

La présidence du bureau sera assurée par ses soins.

### **Elections de délégués titulaires**

Madame la présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue de l'élection sénatoriale du 17 mars 2024.

Sont candidats :

- CASSEGRAIN Brigitte
- BERTON Lysiane
- ROY Céline

Après l'enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents et représentés : 10  
Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote (abstention) 0  
Nombre de votants : 10  
Nombre de bulletins nuls : 0  
Nombre de bulletins blancs : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 10  
Majorité absolue : 6

- CASSEGRAIN Brigitte : 10 voix
- BERTON Lysiane : 10 voix
- ROY Céline : 10 voix

Ayant obtenus, la majorité absolue, - CASSEGRAIN Brigitte, BERTON Lysiane, ROY Céline sont élus au 1er tour délégués titulaires

### **Elections de délégués suppléants**

Sont candidats

- BOURREAU Chantal
- BODIN Bertrand
- LEMAITRE Geoffrey

Après l'enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents et représentés : 10  
Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0  
Nombre de votants : 10  
Nombre de bulletins nuls : 0  
Nombre de bulletins blancs : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 10  
Majorité absolue : 6

- BOURREAU Chantal : 10 voix
- BODIN Bertrand : 10 voix
- LEMAITRE Geoffrey : 10 voix

Ayant obtenus, la majorité absolue, BOURREAU Chantal, BODIN Bertrand, LEMAITRE Geoffrey sont élus au 1er tour délégués suppléants.

**LEVÉE DE SÉANCE : 19h15**

**A Sammarçolles , le 15 février 2024**

**Le maire,  
Mme BERTON Lysiane,**

**la secrétaire de séance  
Mme CASSEGRAIN Brigitte**

Mis en ligne le



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Mme CASSEGRAIN Brigitte, the Secretary of the meeting.